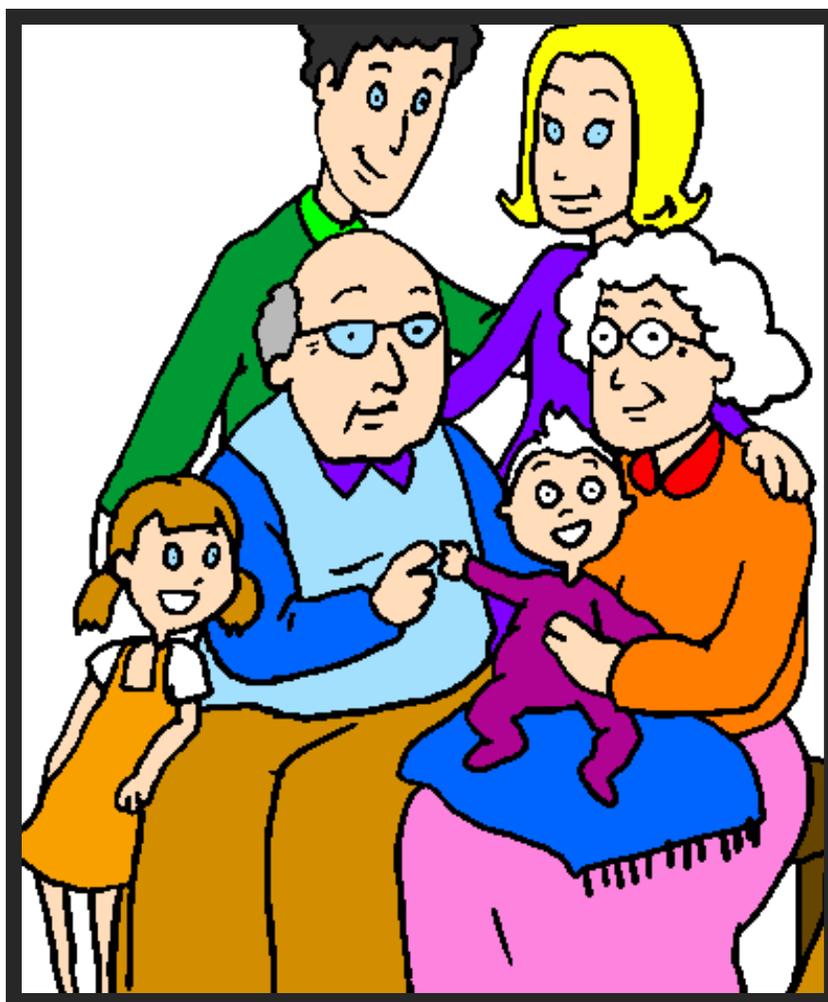




Municipalité de Sainte-Perpétue de L'Islet

# Sainte-Perpétue...



«Une belle et grande famille»

# Table des matières

---

Introduction

Mot de la mairesse

Mot de la responsable des questions familles

Le Comité Famille

Définition de la famille

Objectifs généraux

Champs d'intervention

Profil socioéconomique

Composition de la population selon l'âge

Naissances

Niveau de scolarité

Plan d'action

# Introduction

---

Ce document vient conclure la deuxième étape franchie dans la mise en place d'une politique familiale à Sainte-Perpétue. En effet, c'est en 2006 que notre municipalité adoptait sa toute première politique concernant la famille et présentait son premier plan d'action triennal pour 2007-2009. En 2010, le Comité de la Famille a entrepris un travail de mise à jour de cette politique pour s'assurer qu'elle répondait toujours aux besoins constatés et exprimés et pour en développer des volets spécifiques tenant compte des priorités identifiées.

Dans un souci à la fois de conscientisation de la population et d'efficacité dans ses initiatives, le comité a intégré deux démarches ciblant deux groupes d'âge de notre communauté, soit les programmes **Municipalité amie des enfants** et **Municipalité amie des aînés(e)s**. C'est le 19 novembre 2012 que Sainte-Perpétue a été reconnue Municipalité amie des enfants par l'Unicef et le Carrefour Action municipale Famille, franchissant ainsi une autre étape.

Le milieu familial a longtemps été la structure à laquelle se référaient la majorité des membres d'une communauté rurale pour y trouver soutien, réconfort et épanouissement. Maintenant, les repères ont changé parce que les rôles des individus dans l'économie domestique ont évolué. Le bien-être des familles, de ses membres comme des personnes isolées doit compter sur des partenariats et des solidarités souvent sollicités à l'extérieur des foyers. C'est là où la **grande famille communautaire** intervient.

# Mot du maire

---

Notre première Politique familiale a été adoptée en 2006. Aujourd'hui, nous vous présentons la mise à jour de cette Politique à laquelle nous avons inclus le volet « Municipalité Amie des Aînés ».

Nous croyons en l'importance de favoriser le développement d'actions qui seront directement liées aux familles et aux aînés car ce sont la base de notre communauté.

Le Conseil municipal s'engage à être à l'écoute et de prendre les décisions qui répondent aux besoins de toutes les générations.

Je remercie Madame Denise Chayer du Carrefour Action Municipale et Famille pour son accompagnement, ainsi que les membres du comité d'avoir consacré de leur temps à ce beau projet.

Céline Avoine, maire

---

## Mot des Responsables des questions familles et de Municipalité Amie des Aînés

---

Nous sommes extrêmement fières de faire partie de ces gens qui ont à cœur le bien-être des familles et des aînés de notre communauté. Nous croyons qu'il est important de favoriser le développement d'actions qui les concernent et ainsi collaborer à améliorer leur qualité de vie.

Le comité travaille à ce projet depuis plusieurs mois déjà, et nous sommes satisfaites du résultat.

Le plan d'action qui est rattaché à cette Politique propose des actions concrètes et réalistes qui répondront aux attentes de nos citoyens.

En tant que responsables, nous ferons de ces dossiers une priorité pour le développement de notre vie communautaire.

Guylaine Cloutier et Caroline Caron,  
conseillères municipales

# Le Comité Famille

---

## Son mandat :

Le mandat du Comité Famille actuel est :

- ◇ de renouveler le plan d'action établi en 2006
- ◇ d'inclure le principe Municipalité Amie des Aînés dans le nouveau plan d'action
- ◇ de s'assurer que les engagements pris lors de la reconnaissance «Municipalité Amie des Enfants» soient respectés.

## Ses membres :

En septembre 2010, le conseil municipal délègue deux de ses membres pour accomplir des tâches spécifiques au sein du comité : Mme Guylaine Cloutier fut nommée responsable des questions familiales alors que M. Serge Dubé recevait comme mandat les dossiers relatifs aux personnes âgées. Le rôle des personnes élues au sein du comité se résume à :

- ◇ Apporter l'information concernant la PFM et la MADA à la table du Conseil Municipal
- ◇ Servir d'intermédiaire entre le Comité Famille et le Conseil Municipal

Le comité actuel (2013-2014) a pour membres :

Guylaine Cloutier et Caroline Caron, conseillères responsables de la Politique familiale et de Municipalité Amie des Aînés, Catherine Pellerin, Mélina Pelletier, Lorraine Duval et Dany Vincent.

## Ses objectifs :

- ◇ réaliser des partenariats avec les différents organismes et créer de nouveaux projets et ce, sur tous les aspects touchant la famille ;
- ◇ publiciser et informer les familles de notre municipalité sur les activités offertes dans leur milieu ;
- ◇ être un comité rassembleur ;
- ◇ effectuer la réalisation et le suivi du plan d'action.

# Définition de la famille

---

Qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, reconstituée ou intergénérationnelle, la famille est la première école de la vie et la cellule de base de la communauté. Elle est l'unité la plus fondamentale de la culture. Elle établit des liens intimes entre des personnes de tous genres.

Il ne faut surtout pas oublier nos aînés qui sont notre mémoire et notre support familial. Ils ont besoin de notre appui constant envers leur appartenance au milieu familial et sans eux, il n'y aurait aucune famille. Ils jouent donc un rôle important pour notre communauté.

# Objectifs généraux

## LA POLITIQUE FAMILIALE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE COMPREND LES ORIENTATIONS SUIVANTES

- S'assurer que nos familles développent un sentiment d'appartenance
- Établir et consolider des partenariats permettant d'offrir davantage de ressources et de services à notre population.
- Faciliter l'accès à l'information de sujets touchant la famille.
- Accorder une attention et un soutien particulier aux initiatives assurant le mieux-être de notre population aînée, son vieillissement actif, son intégration sociale et sa sécurité dans notre démarche de municipalité amie des aîné(e)s.
- Assurer aux enfants de notre communauté un milieu de vie épanouissant en leur rendant accessibles des équipements et installations de loisirs, éducatifs et culturels variés.
- Favoriser un environnement multigénérationnel propice aux saines habitudes de vie.



## Les démarches prioritaires

La municipalité de Sainte-Perpétue a adhéré à deux démarches considérées prioritaires dans le renouvellement et la mise à jour de sa politique familiale.

### Municipalité amie des enfants

Une démarche a été entreprise en 2011 visant la protection des droits de l'enfant, leur implication dans les décisions municipales les concernant et la sensibilisation du milieu au devoir collectif de s'assurer que leurs besoins essentiels soient comblés. Nous avons constitué un dossier mettant en lumière les faits suivants :

- un inventaire des ressources offertes aux enfants par nos partenaires et des infrastructures et services municipaux leur étant consacrés;
- l'évaluation des réalisations faites au bénéfice des enfants de notre communauté;
- une liste des engagements et intentions de notre municipalité visant à maintenir et bonifier ces réalisations dans un plan d'action triennal couvrant les années 2013 à 2016.

Ce dossier présenté simultanément au **Carrefour Action municipale et Famille** et à l'**Unicef** a résulté en la reconnaissance officielle de nos acquis et de nos intentions par ces deux organismes le 19 novembre 2012 à titre de **Municipalité amie des enfants** pour la période couverte par le plan d'action "Droit devant avec les enfants".

## Municipalité amie des aîné(e)s

Considérant l'apport essentiel de notre population aînée dans notre milieu, au sein des familles comme dans la communauté en général, le Comité Famille avait souligné dans le document de la première politique familiale que ces membres de notre grande famille en étaient aussi la "**mémoire et le support**".

Notre devoir collectif est d'enseigner aux plus jeunes générations le respect et l'écoute de leurs aîné(e)s, personnes inspirantes et aux connaissances diverses.

Notre devoir collectif est aussi de nous assurer que ces personnes ne seront pas oubliées, qu'elles pourront maintenir leur activité sociale aussi longtemps que souhaité et pourront vivre dans leur domicile ou dans des résidences dans les meilleures conditions possibles, y bénéficiant des soins et services nécessaires. Pour intégrer dans sa démarche la population aînée, le Comité Famille a organisé une consultation des personnes prérétraitées et retraitées de même que des partenaires les regroupant ou leur offrant des services. Cette consultation a permis d'orienter nos actions futures vers les propositions et les besoins exprimés pour favoriser le vieillissement actif. Le maintien d'organismes et d'activités dans notre communauté est souvent le fait de personnes bénévoles retraitées dont le dévouement, la constance et les compétences sont exemplaires. Nous leur devons de former la relève qui s'inspirera de leurs réalisations et poursuivra dans le futur leur oeuvre.

Sainte-Perpétue se veut être et demeurer une **Municipalité amie des aîné(e)s** et le plan d'action de notre politique familiale vient confirmer notre détermination à garantir et maintenir la qualité de vie de la population des cinquante ans et plus dans le milieu où elle évolue et dans chacun des secteurs suivants: l'habitat, les transports, la participation au tissu social, les espaces extérieurs et les bâtiments, le soutien communautaire et les services de santé, les communications et l'information, la participation citoyenne et l'emploi, le respect et l'inclusion sociale.

# Profil socio-économique

## Profil socio-économique Municipalité de Sainte-Perpétue Mrc de L'Islet

Population totale : 1774 en 2011, regroupés en 863 logements comparé à 1895 en 2006 ce qui équivaut à 6,4% de variation pour la population.

Nombre total de familles : 525

Nombre de familles monoparentales : 70

Revenu médian des familles (couple) : 31 216\$

Fréquentation scolaire 2013-2014 :

- enfants à l'école primaire : 111 de 1<sup>ière</sup> ~ 6<sup>ième</sup> année et 17 Passe-Partout
- enfants fréquentant l'école secondaire : 69

Naissances : 2011 : 18

2012 : 19

2013 : 13

## Composition de la population selon l'âge

Catégorie d'âge	2006	2011	Pourcentage
0 à 4 ans	66	100	5.5%
5 à 14 ans	239	150	8.5%
15 à 19 ans	148	105	6%
20 à 24 ans	116	95	5.4%
25 à 49 ans	805	490	27.6%
50 à 54 ans		175	10%
55 à 64 ans	176	310	17.5%
65 à 74 ans	210	145	8.2%
75 ans et plus	135	200	11.3%
Population totale	1895	1770	100%

\*Pourcentage évalué selon Statistiques Canada recensement de 2011  
Calculer avec la population de 2011

# Niveau de scolarité

---

## Toutes les catégories d'âges

Niveau inférieur au certificat d'études secondaires : 58 % de la population

Certificat d'études postsecondaires : 20,8% de la population

Certificat ou diplôme d'une école de métier : 12,9 % de la population

Diplôme d'études collégiales : 6 % de la population

Certificat, diplôme ou grade universitaire : 1,6 % de la population

\* Selon les données du CLD de la MRC de L'Islet

**PLAN**

**D'ACTION**

# Champs d'intervention

---

- Accueil, information et promotion
- Loisirs et culture
- Habitation et services
- Urbanisme et environnement
- Santé et saines habitudes de vie
- Transport et sécurité

## Champs d'intervention : Accueil, information et promotion

Objectifs	Actions	Partenaires de la municipalité	Échéancier		
			An 1	An 2	An 3
<p>Accueil des nouveaux arrivants*</p> <p>*Déf. : résidants ayant acquis une première propriété</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réunir lors d'un rassemblement annuel</li> <li>- Leur remettre un coffret d'accueil</li> <li>- Carte privilège pour activité municipale</li> </ul>	<p>Commerçants</p> <p>Organismes communautaires</p>	janvier	janvier	janvier
Accueil des nouveau-nés	- Poursuivre la remise d'un panier de cadeaux et d'un cahier <i>De la naissance à l'école</i>	<p>CSSS</p> <p>Municipalité</p>	continu		
Se concerter avec les organismes partenaires du milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaborer lors d'actions communes et soutenir les initiatives pour les familles</li> <li>- Réserver un espace dans Le Babillard pour ces partenaires</li> </ul>	<p>Organismes communautaires</p> <p>Clubs sociaux</p>	octobre	octobre	octobre

## Champs d'intervention : Accueil, information et promotion (suite)

Objectifs	Actions	Partenaires de la municipalité	Objectifs		
			An 1	An 2	An 3
Informer, sensibiliser, éduquer et mobiliser la population sur les enjeux concernant les familles et les aînés	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maintien de la publication mensuelle <i>Le Babillard</i></li> <li>-Affichage d'informations à l'entrée du complexe municipal</li> <li>-Créer un bottin de ressources</li> <li>-Tenir à jour le site internet</li> <li>-Installation d'un présentoir accessible à tous</li> </ul>	Organismes  Bibliothèque  Milieu scolaire	continu		
Assurer l'atteinte des objectifs et la réalisation du plan d'action et des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rédaction d'un bilan annuel</li> <li>-Évaluer les demandes reçues en cours d'année</li> </ul>	Municipalité Conseil municipal	novembre		
Promouvoir les activités, informer et recueillir les opinions	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Distribuer les publicités d'activités à l'école</li> <li>-Consulter les jeunes afin de connaître leurs opinions</li> </ul>	École primaire	Continu		
Participer à l'organisation de conférence sur des sujets concernant les aînés	-Contacter l'AQDR afin de prévoir des ateliers d'information	Bibliothèque AQDR	Continu		

## Champs d'intervention : Loisirs et culture

Objectifs	Actions	Partenaires	Objectifs		
			An 1	An 2	An 3
Favoriser l'implication des adolescents dans la communauté et développer des activités adaptées à leurs besoins Emplois offerts aux étudiants pendant la saison estivale	-Organiser des activités thématiques pour les ados en partenariat avec la Maison des Jeunes -Supporter les jeunes dans l'organisation d'activités (Halloween, Noël, Semaine de relâche)	Maison des Jeunes Adolescents	Continu		
Offrir un programme de loisirs aux différents groupes d'âge de la population	-Soumettre une programmation d'activités et offrir des lieux de loisirs adéquats (Terrain de jeux, piscine, soccer, baseball, parc)	Organismes Municipalité CLSC	Continu		
Faciliter les activités sociales des aînés	-Offrir un local gratuit pour les rencontres amicales -Intégrer les aînés à mobilité réduites, isolées ou vivant seules	Municipalité CLSC	Continu		
Valoriser la culture	-Souligner les journées mondiales ou nationales : des droits de l'enfant, de la famille, des aînés -Organiser des conférences et des ateliers sur divers sujets concernant les aînés en collaboration avec la bibliothèque municipale	Municipalité Bibliothèque	Continu		

## Champs d'intervention : Habitation et services

Objectifs	Actions	Partenaires	Objectifs		
			An 1	An 2	An 3
Favoriser l'arrivée de nouvelles familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer les besoin de logement et l'offre de logis disponibles</li> <li>-Évaluer la possibilité d'instaurer des mesures qui pourraient faciliter l'arrivée de nouvelles familles</li> <li>-Répertorier terrains disponibles pour constructions résidentiels</li> </ul>	<p>Municipalité</p> <p>OMH</p>	Continu		
Faciliter la conciliation famille/travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Établir un service de surveillance pour accommoder les parents dont l'horaire de travail ne coïncide pas avec l'horaire de l'école</li> <li>-Offrir une programmation estivale (terrain de jeux et services de garde)</li> </ul>	<p>Municipalité</p> <p>École primaire</p>	Août	Continu	
Améliorer les infrastructures afin d'accommoder les familles lors de leurs sorties et activités	-Achat et installation d'une table à langer au Complexe Municipal	Municipalité	Juin	Continu	

## Champs d'intervention : Urbanisme et environnement

Objectifs	Actions	Partenaires	Objectifs		
			An 1	An 2	An 3
Aménager les espaces publics en tenant compte de la sécurité et l'accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer les infrastructures nécessaires pour ces espaces</li> <li>- Mettre un éclairage adéquat dans les endroits plus sombres</li> <li>- Arranger les trottoirs pour qu'ils soient plus sécuritaires</li> <li>- Trouver des endroits pour faire des haltes de repos</li> </ul>	Municipalité	Juillet	Continu	
Éduquer et mobiliser la population en matière de protection de l'environnement, le bien-être des familles passent par le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les citoyens à recycler lors d'activités (Installer des bacs de recyclage supplémentaires)</li> <li>- Informer les citoyens des lieux de dépôt pour les contenants de peinture, des piles et des appareils informatiques et électroniques</li> </ul>	Municipalité  Régie Intermunicipale	Avril	Continu	

Champs d'intervention : Santé et saines habitudes de vie

Objectifs	Actions	Partenaires	Objectifs		
			An 1	An 2	An 3
Favoriser les Saines Habitudes de vie pour les familles et les aînés	Offrir des collations santé lors d'activités familiales	Municipalité	Continu		
Reconnaître, promouvoir, aider le vieillissement actif	- Installer des appareils d'exercice au parc municipal pour les aînés - Jeu pétanque	Municipalité CLD	juin	Continu	

## Champs d'intervention : Transport et sécurité

Objectifs	Actions	Partenaires	Objectifs		
			An 1	An 2	An 3
Améliorer la sécurité des écoliers	-Faire le nécessaire pour que la circulation sur le trottoir de la Côte de l'Église soit plus sécuritaire	Municipalité  Commission Scolaire	Septembre	Continu	
Promouvoir la sécurité en milieu familial et collectif	- Informer les familles sur l'usage sécuritaire des sièges d'auto, vélos, tout-terrain et sur la prévention des incendies à domicile - Prévenir les situations d'abus, de fraude, d'abandon et de négligence envers les aînés avec l'aide de partenaire en publicisant les infos dans Le Babillard	Sûreté du Québec  Pompier  AQDR	Mai	Continu	